

Procès verbal du conseil municipal du vendredi 25 avril 2014 à 20 h 30 en mairie.

Présents : Mmes AUDIGIER S., ARZALIER B., GARCIA M., SALADINO I., MM. BERARD T., ALEXANDRE J., SARTI G., JAUFFRE M., MAZON D., DESCOURS J., FARGIER G.

Mme SALADINO I. a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

1) Adoption du projet de procès verbal du conseil municipal du 11 avril 2014.

Le projet de PV préalablement transmis aux conseillers municipaux a été approuvé. Vote : unanimité.

2) Redevance eau des hameaux.

Lors du conseil municipal du jeudi 23 mai 2013, une délibération avait été prise afin de tarifier l'eau des hameaux au m3 consommé. Ce tarif devait être mis en place après rénovation du parc de compteurs. A ce jour les compteurs n'ont pas été changés. En attendant, il est proposé d'annuler la délibération du 23 mai 2013 et de reconduire la tarification forfaitaire de 82 € / habitation qui a été appliquée en 2013. Vote : unanimité.

3) Subventions aux associations. Les montants proposés sont les suivants :

Lutte cancer,	55 €
Lutte tuberculose	55 €
Syndicat agricole	90 €
Association de pêche	45 €
ACCA	115 €
Béalière,	110 €
Don du sang	140 €
ADMR	250 €
Club des Bons moments	350 €
Amitié Randonnées,	485 €
Jeunesse sportive Hautes Cévennes	70 €
Avenir de St Pierre	180 €

Vote : unanimité.

4) Budget primitif général 2014,

En fonctionnement le budget est équilibré en dépenses et recettes à 348 553 €

En investissement, le budget est équilibré à 359 900 € en dépenses et recettes. Les principales dépenses d'investissement sont :

La réalisation de la route des Terrisses, la mise en conformité de l'accessibilité et des toilettes de la salle des fêtes (avec réfection de l'enduit de la façade Sud et réfection du revêtement de la cour), le complément voirie à payer pour le revêtement de la route allant de Pruneyrolles à la RD 26 (16 623,50 € HT). (La majeure partie de cet investissement étant assuré par la CDC - 65 205 € HT-). Les autres points, concernent le paiement de la lame à neige, l'amélioration de la signalisation et de la sécurité routière, l'achat de tables pour la salle des fêtes, la modernisation de quelques luminaires, l'achat d'une balayeuse/aspiratrice. Vote : unanimité

5) Budget primitif eau et assainissement 2014.

En fonctionnement le budget est équilibré en dépenses et recettes à 36 899 €

En investissement, le budget est équilibré à 131 193 € en dépenses et recettes. Les dépenses d'investissement concernent :

- La poursuite de la recherche d'une nouvelle ressource en eau à Collanges Basses, la mise aux normes des captages du Vernet (Hauteyzac), des Mouleyres (Pruneyrolles) et de Combe Barry (Le Prat).
- La mise en place d'une pompe de relevage pour desservir le logement communal situé sous la mairie.
- le changement des compteurs d'eau (réseaux des hameaux).

Vote : unanimité ;

6) Budget primitif local commercial 2014.

En fonctionnement le budget est équilibré en dépenses et recettes à 28 705 €

En investissement, le budget est équilibré à 31 459 € en dépenses et recettes.

C'est un budget sans investissement nouveau. La partie fonctionnement consiste en l'encaissement des loyers. La partie investissement fait apparaître, chaque année, la diminution du déficit par le bénéfice dégagé par les loyers. Vote : unanimité.

7) Demande de subvention au Ministère de l'Intérieur (enveloppe parlementaire) pour le dossier Salle des Fêtes.

Une première demande avait été faite à la députée Mme BUIS Sabine. Un refus avait été notifié.

Motif : la demande devait être transmise avant le mois d'octobre.

Il s'agit de faire une nouvelle demande de subvention avant le mois d'octobre (10 % du montant HT des travaux : 9 087 €). Vote : unanimité.

8) Informations diverses.

- a) Le document unique concernant l'amélioration des conditions de travail des employés communaux est en cours d'achèvement,
- b) Route des Terrisses : la consultation des entreprises sera lancée début Mai,
- c) Eau des hameaux : La recherche d'une nouvelle ressource en eau à Collanges Basses va reprendre avec un sourcier.
- d) Communauté de Communes à 17. L'élection du Président, des vice-présidents a eu lieu. (voir compte-rendu du Conseil Communautaire).
- e) Embauche d'un agent technique remplaçant pour 6 mois : M. Noël HAON a été embauché.
- f) Plantation du Mai : un apéritif sera offert Place du Marché le 8 Mai à 17 h 30.